Outre son chassepot, dont il se servait si bien, Hoff emportait avec lui dans les derniers temps une de ses carabines Flaubert, appelées *fusils de salon*, qui partent presque sans bruit, et qui à trente pas, pourvu qu'on vise à la tête, peuvent encore renverser un homme. Elle lui avait été remise par l'aumônier de son régiment: c'était le don d'une personne qui voulait rester inconnue. Un capitaine de l'état-major du général d'Exea lui fit aussi cadeau d'une lorgnette; il s'en servait pour étudier de loin les positions de l'ennemi.

Quant toutes ces mesures étaient prises, quand il avait pied à pied reconnu son terrain, choisi sa route et combiné son plan d'attaque, Hoff revenait pour chercher ses hommes; ils étaient bien douze ou quinze, Klein, Huguet, Chanroy, Barbaix, gens déterminés, habiles à tous les exercices du corps et ne plaignant pas leur peine. En quelques mots, il leur expliquait la chose, tel bois à fouiller, tel poste à surprendre; puis, prudemment, à la file indienne, la petite troupe se mettait en marche.

Dans la suite, chaque régiment eut ainsi sa compagnie franche régulièrement formée: on a peu parlé pendant le siége de ces francs-tireurs de la ligne, on leur préférait les vestons éclatants et les chapeaux à plumes de coq; ils n'en ont pas moins rendu de grands et réels services. Au matin, selon l'importance des renseignements obtenus, Hoff revenait faire son rapport: grande alors était l'émotion parmi les troupes casernées à Nogent; gardes nationaux et mobiles, tous accouraient pour contempler ces vaillants, et, à les voir rentrer ainsi déguenillés, couverts de boue, noirs de poudre, et plus semblables à des bandits qu'à des soldats, les moins timides demeuraient stupéfaits. Au régiment, c'était à qui leur ferait fête: les camarades étaient fiers d'eux, les officiers les félicitaient et leur serraient la main, mais le plus heureux encore était peut-être leur colonel. Court et fort, les traits énergiques, la parole brève, sévère aux autres et à lui-même, le colonel Tarayre ne plaisantait pas dans les affaires de service: «un rude homme,» disaient les soldats; avec cela, le cœur grand et bon. Son régiment était pour lui comme une famille, et dans cette famille ses francs-tireurs étaient les plus aimés. Lorsqu'il les voyait partir chaque soir: — C'est vous, mes enfants? leur demandait-il de sa grosse voix. Allons! très bien, courage! Et maintenant me voilà tranquille. Quand ces gaillards-là sont dehors, je puis aller me coucher et dormir sur les deux oreilles. — Au fond, le brave colonel dormait un peu moins qu'il ne voulait dire, et, plus d'une fois la nuit, on le rencontra seul, revolver au poing, faisant sa ronde à travers nos lignes, au risque d'attraper lui-même un coup de fusil.

***

La discipline la plus sévère régnait chez les compagnons de Hoff; lui-même, dans un langage énergique, avait pris soin de les prévenir: — Vous voulez marcher avec moi, c'est fort bien; mais le premier de vous qui dort en faction, le premier qui bat en retraite sans avoir attendu mes ordres, je lui brûle la cervelle. De votre côté, si vous me trouvez en faute, ne m'épargnez pas non plus. — Chacun d'eux, ainsi que lui, portait le sabre nu, sans fourreau, pour éviter ce perpétuel cliquetis de fer qui, de loin si souvent a trahi nos soldats. Tout homme enrhumé était impitoyablement congédié et renvoyé à l'hôpital; pour un franc-tireur, à quelques mètres de l'ennemi qu'il est venu surprendre, un accès de toux ne vaut rien. Défense de fumer: la nuit, par habitude, on allume sa pipe, et l'on se fait envoyer une balle; défense aussi d'emporter le moindre objet d'aucune maison. Nogent était alors complètement désert, et, comme dans tous les villages autour de Paris, les habitants surpris par l'annonce du siége, étaient partis abandonnant leur linge et leur mobilier; mais Hoff et les siens ne s'en soucialent guère, ils ne songaient qu'aux Prussiens; à peine prenaient-ils le temps de dormir.

Pour cette guerre de sauvages, il faut du courage sans doute, beaucoup de courage, de l'adresse aussi, de l'astuce, mais plus encore de sang-froid. Or, le Français, avec des qualités réelles, manque de calme trop souvent. Par chaleur de sang, par gloriole même, par une sorte de bravoure inconsidérée, il ne s'accommode pas longtemps de moyens qu'il juge trop peu généreux; content d'avoir pour un instant prouvé son adresse, il a hâte d'égaliser la lutte, il se découvre tout à coup et se fait tuer noblement au moment même d'atteindre le but; mieux vaudrait tuer l'ennemi.

Hoff, un soir, sortant de Nogent, demandait quelqu'un pour l'accompagner. Tous ceux qui étaient là semblaient hésiter: un mobile s'offrit alors, un petit mobile de la Vienne qui n'avait jamais tiré un coup de fusil. Il avait si bon air pourtant sous sa capote grise, il paraissait si bien décidé que le sergent l'accepta. Tous deux partirent à pas de loup, et s'engageant dans la vaste plaine qui sépare Nogent de Neuilly-sur-Marne, arrivèrent près d'une ferme, sorte de bâtiment plat où les Prussiens avaient établi un poste important. une première sentinelle tombe sans bruit sous le sabre de Hoff; un coup de carabine fait justice de la seconde: mais il avait compté sans son chassepot. dont la détonation plus bruyante vint troubler tout à coup le calme de la nuit. A ce bruit bien connu, les *wer da* se croisent, le poste s'agite, les hommes sortent et prennent position en avant de la ferme Ils n'étaient pas moins de deux compagnies, et nos lignes se trouvaient à trois kilomètres. Sans hésiter, le mobile met baïonnette au canon, et seul contre trois cents s'apprête à charger: le danger le grisait. En vain Hoff veut-il l'arrêter, lui faire entendre raison; il fallut l'entraîner de force, à coups de pied, à coups de poing, sous une grêle de balles qui hachaient les buissons. Parvenu à l'autre bout de la plaine, Il n'était pas encore calmé. Plus tard, il reconnut sa folie, car il avait vu la mort de bien près, et comme après tout *il avait du bon*, suivant les termes du sergent, celui-ci voulut bien s'occuper de lui: il apprit l'escrime du sabre et de la baïonnette, et en peu de temps réussit à faire un vrai soldat. Il a suivi Hoff plusieurs fois, et a reçu la médaille militaire.

Chaque jour amenait ainsi quelque audacieuse tentative qui inquiétait l'ennemi. Le coup venait-il à manquer, — persévérant comme un Peau-Rouge, Hoff patientait un peu, puis recommençait sur de nouveaux plans. Tôt ou tard, si méfiants qu'ils fussent, les Prussiens se laissaient prendre à ses ruses. En effet, pour leur faire du mal, il n'y avait pas de tour qu'il n'imaginât. Ne s'avisa-t-il pas un jour de les effrayer avec du gros plomb? De l'autre côté de la Marne, en face du Perreux, règne une longue haie vive couvrant un enclos planté d'arbustes; c'est ce qu'on appelle *la Pépinière*. Au derrière de la haie, les Prussiens avaient creusé des tranchées, et de là, bien abrités, défiant les balles, ils tiraillaient tout à leur aise. Le Perreux n'était pas tenable, personne ne pouvait plus sans péril s'aventurer près du fleuve; déjà des gardes nationaux, des mobiles, avaient été tués, et leurs cadavres abandonnés pourrissaient sur la berge. Hoff cette fois semblait joué. En secret il dépêche un des siens à Paris, et avec l'argent de sa paie, se fait apporter pour neuf francs de plomb numéro cinq — celui qui sert à tirer le chevreuil — puis il embusque ses hommes. Chacun, par-dessus la cartouche ordinaire, glisse une bonne charge de plomb, et, au signal donné, toute la bande tire à la fois. Le succès fut complet; le plomb sifflait, bruissait, les branches volaient en éclats, la haie entière semblait s'agiter. Que durent s'imaginer les Prussiens? Virent-ils là quelque mitrailleuse d'un nouveau genre? Toujours est-il qu'ils détalèrent bien vite et ne revinrent plus.

(*à suivre.*)

Théâtres de Paris

THÉATRE DES NATIONS. — *Les Mirabeau*, drame en cinq actes et huit tableaux, par M. Jules Claretie.

THÉATRE DES ARTS. — *Les Petites Lionnes*, comédie en trois actes, par MM. Henri Crisafulli et Paul Cipière..

THÉATRE DU PALAIS-ROYAL. — *Le Mari de la débutante*, comédie en cinq actes, par MM. Meilhac et M. Halévy (reprise).

Le théâtre des Nations a donné, le 30 octobre, un drame historique intitulé: *les Mirabeau*, où l'auteur est à la fois très fidèle et très infidèle à l'histoire, fidèle dans quelques détails anecdoctiques, infidèle dans la peinture du personnage principal, le grand orateur révolutionnaire, qu'il idéalise à l'excès. Il y a huit tableaux, que nous allons rapidement en revue. Le premier nous représente le café Procope pendant la première représentation du *Mariage du Figaro*, de Beaumarchais, en 1785. La description de cette soirée fameuse, où le théâtre donna le signal de la révolution prochaine, a été souvent tracée, tant par les érudits que par les romanciers. Elle se trouve notamment au début d'un agréable récit de M. de Pontmartin, *le Filleul de Beaumarchais*. Elle était moins facile à la scène que dans le livre, et en effet ce prologue du drame, tout spirituellement composé qu'il est, a paru un peu long aux spectateurs.

Au deuxième tableau, nous sommes en Provence, au château des Mirabeau, où l'auteur nous présente le marquis de Mirabeau, le père de l'orateur; le bailli de Mirabeau, le vicomte de Mirabeau, surnommé Mirabeau-tonneau à cause de son obésité: étrange famille, comme l'on sait: le père despote féodal et philanthrope, exerçant sur tous les siens les plus furieuses persécutions et ridiguant l'*Ami des hommes*; le bailli, froid et raide, approuvant les sévérités de son frère et opinant du bonnet à toutes les violences de tempérament de celui-ci, sans tomber du moins dans les mêmes hypocrisies humanitaires.

Disons toutefois que, dans le nouveau drame, le bailli de Mirabeau est un oncle débonnaire, toujours prêt à prendre la défense de son neveu et même à tirer l'épée pour le protéger. C'est un oncle du vieux répertoire, indulgent et secourable à l'enfant prodigue. Le marquis de Mirabeau lui-même y est peint avec des couleurs fort adoucies. Mais poursuivons notre analyse.

Le marquis de Mirabeau a introduit sous son toit, au lieu et place de l'épouse légitime, une Mme de Pailly qui y commande et qui règne. Le fils, le comte de Mirabeau vient revendiquer les droits de sa mère et réclamer l'éloignement de l'intruse. Le marquis le repousse et le chasse. C'est la guerre ouverte entre le père et le fils; celui-ci déclare à l'autre qu'il lui laisse son donjon et ses tourelles, et qu'il s'empare, lui, de la rue et de la place publique.

Troisième tableau. Le marquis de Mirabeau célèbre une fête pastorale en l'honneur de Cérès. C'est Mme de Pailly qui personnifie la déesse. Le marquis prononce devant ses vassaux réunis un éloquent discours où il vante les bienfaits de l'agriculture et les délices de la vie champêtre avec la fausse sensibilité mise à la mode par J.-J. Rousseau Pendant qu'il savoure avec orgueil les acclamations des bonnes gens qui l'écoutent, voici que des gendarmes passent amenant un faux-saunier. Ce malheureux est un ancien soldat, ayant fait la guerre sous les ordres du marquis, un pauvre vieillard qui a ramassé quelques poignées de sel au bord de la mer. Il ira aux galères si le marquis ne le couvre pas de sa protection comme son vassal. Aussitôt la dureté inflexible du burgrave provençal reparaît; il détourne la tête et ordonne aux gendarmes de traîner le misérable en prison. Le comte survient alors; il commence à remplir le rôle qu'il s'est donné; il en appelle à la pitié des témoins de cette scène cruelle; il prend la défense du vieillard. A sa voix les paysans repoussent les gendarmes et délivrent le prisonnier, qui voue à son sauveur une reconnaissance éternelle.

Quatrième tableau. Nous sommes à Paris, chez le comte de Mirabeau. Nous voyons là une dame Julie de Rieux, dont il est épris, et qui paraît avoir sur lui un assez grand ascendant; un libraire nommé Valras, qui lui est dévoué avec une sorte de fanatisme; une demoiselle Henriette de Nehra, pupille de son oncle le bailli, orpheline, près d'entrer au couvent, mais qui cache au fond de son cœur une secrète et noble tendresse pour le futur grand homme. Ce seront là les acteurs du drame, dont nous n'avons vu jusqu'ici que les préliminaires prolongés. Encore un épisode cependant. Beaumarchais, se présente chez le comte. Celui-ci a écrit une brochure contre la banque de Saint Charles, où lui, Beaumarchais, a engagé des capitaux considérables. Il vient, en son nom et au nom d'autres spéculateurs formant le conseil de cette banque, proposer à Mirabeau d'écrire une nouvelle brochure où il effacerait l'impression désastreuse produite par la première. Pour cela le conseil lui allouera une somme de cent mille francs. Mirabeau, tout criblé de dettes qu'il est Mirabeau, bourreau d'argent que ses créanciers assaillent et poursuivent, refuse avec dignité l'or avec lequel on veut acheter sa conscience.

Valras vient de lui apprendre que les Etats-Généraux sont convoqués. Le moment est arrivé où Mirabeau doit jouer le grand rôle auquel l'appelle son génie oratoire. Mais il faut, pour qu'il puisse entrer librement dans la carrière, le détacher de chaînes indignes de lui, c'est-à-dire rompre avec Julie de Rieux. C'est ce que comprend Valras. Or, il est plus à même que personne de rendre à son ami cet important service, car la prétendue Julie de Rieux n'est autre que Mme Valras, une épouse adultère, et dont il révèle les infamies et les crimes. Mirabeau rompt aussitôt avec Julie, qui s'éloigne en jurant de se venger.

Mirabeau, délivré de cette entrevue, se prépare à solliciter les suffrages des électeurs de son pays natal. Mais, pour cela, il aurait besoin d'une centaine de mille francs, tant pour apaiser ses dettes les plus criardes que pour subvenir aux frais de son élection. C'est ce qu'entendent à la fois Mlle de Nehra et le vicomte de Mirabeau; Mlle de Nehra ne dit rien; Mirabeau-Tonneau, quoiqu'il ne partage nullement les idées de son frère, ne serait pas fâché, pour l'honneur de la famille, de voir le succès de celui-ci; il va tenter la veine au pharaon, et s'il gagne, il promet à son frère de le tirer d'embarras. En effet, à la fin de l'acte, un domestique inconnu, vêtu de la livrée des domestiques des maisons de jeu, apporte une cassette contenant cent mille francs. Mirabeau croit que son frère a tenu sa promesse et, tout joyeux, se dispose au départ. Vous avez deviné que le vicomte n'est pour rien dans ce généreux présent. C'est Mlle de Nehra qui a réalisé sa dot, et qui, avec la complicité de Valras, l'a envoyée à celui qu'elle admire.

Au tableau suivant, nous voyons les élections à Aix, Mirabeau porté en triomphe par le peuple, ayant toutefois à répondre aux accusations de ses adversaires. Parmi ces accusations, il en est une dont il a peine à se défendre. On lui demande d'où lui est venu l'argent dont il s'est trouvé tout à coup en possession, et il ne peut le dire. Il n'ignore plus à qui il en est réellement redevable, et il craindrait de l'avouer, car il se croirait déshonoré si l'on savait qu'il a profité de la libéralité d'une jeune fille à qui il a inspiré de tendres sentiments et qu'il a accepté un pareil sacrifice.

Julie de Rieux veut avoir la preuve de cette compromettante générosité de Mlle de Nehra; elle fait, au moyen d'une lettre de cachet qu'elle s'est procurée, jeter en prison son mari Valras; on trouve sur lui une lettre d'Henriette où la jeune fille lui exprime clairement ses intentions. Elle tient sa vengeance, elle donnera à cette lettre la publicité la plus bruyante; ce nouveau scandale déconsidérera le député provençal. Henriette, apprenant l'usage que Julie veut faire de sa lettre, vient la lui réclamer. Julie refuse de la rendre. Henriette lui arrache le papier des mains. Une lutte s'engage. Julie, plus robuste, précipite sa rivale dans la Seine, qui coule au pied de la maison.

Valras, sorti de prison, arrive au moment où l'on retire de l'eau Henriette inanimée. Il accourt pour punir la meurtrière. Déjà Mirabeau va la frapper. Mais l'époux imagine un châtiment plus cruel: il marque Julie au fer rouge d'une fleur de lis sur le front, la vouant ainsi à une éternelle honte.

Ces événements dramatiques ont pris trois autres tableaux. Le huitième et dernier est la mise en scène de la fameuse toile du peintre David représentant le *Serment du Jeu de Paume*, mise en scène fort bien réussie d'ailleurs pour l'exactitude et pour l'effet.

Le drame de M. J. Claretie a été chaleureusement applaudi par une assistance très sympathique à l'auteur. Il justifie sans doute ces applaudissements par des qualités littéraires. Mais ce n'est pas une œuvre dramatique vraiment vivante et puissante. L'auteur a eu tort d'affadir l'histoire et d'ôter à son personnage ses taches et ses verrues. — Ce Mirabeau vertueux et délicat n'est point l'homme que des documents si nombreux et si divers nous font connaître. Quant aux idées, elles sont dans ce courant banal où l'on est sûr de ne rencontrer que des préjugés favorables.

Le rôle de Mirabeau est tenu par M. Paul Deshayes, qui s'est fait autant que possible la physionomie du célèbre tribun. Mlle Rousseil remplit le personnage ingrat de Julie des Rieux. MM. Clément Just, Gaspari, Henri Richard, Mlle Andrée Kelly interprètent les autres rôles. L'ensemble est satisfaisant. On peut louer aussi l'exactitude de la mise en scène et des costumes.

Nous avons eu au Théâtre des Arts une comédie en trois actes, intitulée *les Petites Lionnes*. Les auteurs ont dirigé leur satire contre certain travers assez bien observé et que l'on rencontre fréquemment dans la société parisienne. Ils ont essayé de faire voir combien peuvent se faire de tort, et vont souvent contre leur but les jeunes filles d'honnête famille qui, dans l'espoir de trouver un mari, cherchent trop à se faire voir et remarquer, soit par des toilettes tapageuses, soit par l'amour du plaisir et du monde. Mlle Hélène, fille du général de Boismorin, est une de ces jeunes lionnes qui sont toujours mises de telle sorte que, partout où elles passent, on se retourne pour les regarder, et qui ne sont occupées que de bals et de fêtes. Elle sait bien qu'elle ruine son père, qui n'a d'autre fortune que sa pension de retraite; mais elle espère qu'un brillant mariage viendra bientôt tout réparer.

Elle est courtisée en effet par un riche gentilhomme, le comte Lionel de Gordes. Mais le comte Lionel est défiant, il craint de n'être aimé que pour son argent; il craint de jouer un rôle de dupe. Il a recours, pour s'assurer si Hélène est sincère, à un stratagème de comédie peut-être un peu bien connu et qu'on aurait tort d'employer trop souvent. Il vient dire d'un air désolé à Hélène qu'il est ruiné, et qu'il ne veut point lui faire partager son adversité. Mais Hélène, quoiqu'elle ait la tête un peu folle, a du cœur. Elle répond qu'elle tient à partager sa destinée, quelle qu'elle soit. Le comte Lionel, voyant que l'épreuve a réussi, laisse maladroitement entendre à la jeune fille qu'il lui a tendu un piège et qu'il n'est pas ruiné du tout. Hélène a non seulement du cœur, elle a aussi de la fierté; elle s'indigne d'avoir été soupçonnée, et elle dit au comte un éternel adieu, après avoir arraché de son habit la fleur qu'elle venait d'y attacher.

Vous pensez bien que les choses n'en peuvent demeurer là, que la petite lionne, qui n'est plus une petite lionne, mais une charmante jeune fille repentante et attristée, aura sa récompense. Pour cela, on a au théâtre des moyens tout préparés. Le duel est peut-être celui qui a le plus servi, mais il fait toujours bon usage. Le général Boismorin, le père d'Hélène, a un duel avec un jeune spéculateur qui lui a fait des propositions impertinentes. Le comte Lionel devance le général, provoque le spéculateur et lui inflige une punition méritée. Cette conduite attendrit tout le monde: Mlle de Boismorin ne peut garder rancune à un si vaillant champion; réconciliation et mariage.

La comédie de MM. Crisafulli et Sipière est intéressante; elle a le mérite, rare aujourd'hui, de ne mettre en scène que des mœurs honnêtes. Peut-être les auteurs ont-ils quitté trop vite la satire pour entrer dans le roman. Mais nous comprenons bien qu'ils ne pouvaient pas trop cruellement flageller des erreurs qui ne sont pas bien criminelles. *Les Petites Lionnes* ont réussi, et Mlle Legault, qui joue le personnage d'Hélène de Boismorin, a obtenu un véritable succès dans la grande scène du deuxième acte; elle est bien secondée, du reste, par MM. Montlouis, Montbars, Sully et Verlé.

Contentons-nous de signaler la reprise du *Mari de la débutante*, qui a eu lieu vendredi soir au théâtre du Palais-Royal.

NOUVELLES DU MATIN

ELECTIONS SÉNATORIALES

Scrutin du 9 novembre

CHARENTE

Electeurs sénatoriaux inscrits		503
Votants		499
MM. le maréchal Canrobert,	conserv.	314 élu
Bellamy,	républicain	126
Mathieu Bodet,	constitutionnel	44
Bulletins blancs		15

HAUTES-ALPES

Electeurs sénatoriaux inscrits		246
Votants		241
M. Guiffrey,	républicain	140 élu
M. Bontoux,	monarchiste	94
M. Arnat,	conservateur	5

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui:

Décret portant modification des ordonnances de 1825 et de 1827 concernant le gouvernement et l'administration de l'île de la Réunion et des Antilles françaises.

Décret concernant l'organisation des conseils généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

Décret relatif aux attributions des administrateurs des affaires indigènes en Cochinchine.

Décret nommant un vice-président de conseil de préfecture.

Décret portant promotion dans le corps des interprètes militaires.

Décret transférant un professeur de la chaire de philosophie de Clermont à celle de Nancy.

Décret nommant un inspecteur général de 1er classe des ponts-et-chaussées.

Décret nommant un membre correspondant de la commission supérieure du chemin de fer transsaharien.

Décret nommant un chevalier de la Légion d'honneur.

Arrêté rapportant l'arrêté du 3 novembre qui déclarait vacante la chaire de philosophie de la faculté des lettres de Nancy.

Décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal dans les communes du Pertre (Ille-et-Vilaine) et du Bleymard (Lozère).

—

On lit dans le *Voltaire*:

« Nous avons parlé récemment des regrettables querelles qui ont éclaté en Corse; on en était arrivé à se déclarer la guerre entre habitants du même village; cette situation, anormale s'il en fut, a vivement ému le Gouvernement.

» Nous apprenons que les ministres de l'intérieur, de la justice et de la guerre ont résolu de prendre des mesures communes pour faire cesser cet état de choses et il a été décidé que M. Limperam, procureur-général de la Corse, le colonel de gendarmerie et le préfet, M. Delesalle, se rendraient à Paris à ce sujet. Déjà nous avons mentionné l'arrivée de ce dernier et son entrevue avec le ministre de l'intérieur; les délégués du ministère de la justice et de la guerre sont attendus sous peu de jours et d'après les derniers renseignements tout porte à croire que l'on arrivera aisément à une pacification complète de la Corse. »

—

Hier dimanche, M. Emile Deschanel, député de la Seine pour le canton de Courbevoie, a réuni ses électeurs, pour leur rendre compte de son mandat, et a prononcé un grand discours, dans lequel il a parlé de l'instruction du prolétariat et de l'amnistie.

Le député de Courbevoie a été fort applaudi par la nombreuse réunion.

—

On annonce qu'une proposition de loi sur les sociétés financières sera présentée dès la rentrée à la Chambre des députés et le *Voltaire* croit savoir que le président de la Chambre est un des partisans les plus résolus de ce projet.

—

M. le colonel Laussedat, ancien professeur à l'école polytechnique, va être nommé prochainement directeur des études, sur la présentation du conseil de l'Ecole.

—

« Il est question, au ministère des finances, assure le *Globe*, d'un très-important et prochain mouvement qui serait motivé par la mise à la retraite de deux trésoriers payeurs généraux et paraîtrait avant la fin de l'année.

» Les successeurs de ces deux hauts fonctionnaires seraient pris dans l'administration préfectorale, ce qui nécessiterait alors un mouvement assez considérable de préfets et de sous-préfets. »

—

On sait que la commission du budget a proposé et fait accepter par la Chambre une réduction de 23,000 francs sur le crédit affecté au traitement des employés de la direction de la guerre.

En conséquence de cette mesure, M. le ministre vient de décider qu'un certain nombre de ces employés cesseraient leurs fonctions à partir du 1er janvier prochain.

—

Parlant de l'élection du maréchal Caurobert, le *Gaulois* estime « que les hommes d'ordre peuvent voir dans le nouveau ou plutôt le renouveau sénateur un serviteur ardent et convaincu des droits de la France, si elle lui demandait un jour son aide pour rester au rang des nations civilisées. »

—

Le *Figaro* publie des fragments de deux préfaces que M. Alexandre Dumas vient d'écrire pour ses dernières pièces: *monsieur Alphonse* et l'*Etrangère*.

—

L'*Evènement* publie un article historique sur l'attentat d'Orsini. Il résulterait de documents inédits que, dans cette affaire, il y a eu non pas un complot mais bien une conspiration.

—

M. Millaud, député de la première circonscription de Lyon, a réun hier soir ses électeurs dans une réunion privée pour leur rendre compte de la gestion de son mandat.

—

Hier a eu lieu à la mairie du VI arrondissement la distribution des récompenses méritées par les élèves qui suivent les cours de l'Association Polytechnique. M. Hérisson, député de l'arrondissement, qui présidait la cérémonie, a montré, dans un discours fréquemment applaudi, la sollicitude du gouvernement pour l'enseignement populaire.

—

« Nous apprenons, dit la *Lanterne* que le duel qui a eu lieu dernièrement entre M. Georges Kœchlin, beau-frère de M. Andrieux, et M. de Liebenberg, et dont l'issue a été si funeste, aura prochainement son dénoûment devant la cour d'assises de Seine-et-Oise.

» Si nos renseignements sont exacts, l'affaire viendrait dans la première session de décembre. »

—

Le cardinal Benarides, Patriarche des Indes, président du comité populaire, de secours aux inondés, fondé à Madrid a adressé au comité de la presse française, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne la dépêche suivante:

Madrid, 8 novembre.

« Le comité populaire, en présence du noble spectacle qu'offrent le peuple français et sa presse leur rend un hommage public et solennel de gratitude. Le comité n'oubliera jamais la générosité de la France envers les malheureuses victimes de l'inondation. »

« Que Dieu bénisse les bienfaiteurs français. »

Le cardinal Benarides, président,
Modesto Fernandez y Gonzalès, secrétaire.

—

Petite Bourse du 9 Novembre 1879

3 0/0 81,80 75. — 5 0/0 115,73 75 63. — Italien 79,37 35. — Banque Ottom. 519,37 518,75. — Egypte 237,50 238.12 237,50. — Florin 70 1/8. — Hongrois. 84 3/16 1/4. — Banque Hypothécaire 650. — Foncière nouv. 5 et 5. 12 de prime.

Ferme mais calme.

Dépêches Télégraphiques

Le Saint-Siége et la Porte ottomane

Rome, 9 novembre.

La proposition faite par le Vatican, d'envoyer à Constantinople Mgr Vincent Vannutelli comme chargé d'affaires, et délégué apostolique, n'a pas été favorablement accueillie par la Porte.

Le gouvernement ottoman désirerait voir occuper ce poste par un personnage très-conciliant. De nouvelles négociations sont entamées pour le choix d'un autre titulaire.

Le Saint-Siége et l'Allemagne

Rome, 9 novembre.

Afin de régler la question des nombreuses vacances existant dans le personnel des cures, en Allemagne, le Vatican a demandé à M. de Bismarck d'envoyer le conseiller M. Hausler pour continuer les négociations commencées avec les nonces, a Munich et à Vienne.

M. de Bismarck a agrée à cette demande et des deux côtés on s'efforce de trouver un moyen terme, permettant d'éviter toute difficulté entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, tout en maintenant les lois existantes.

Le monument de Galvani

Bologne, 9 novembre.

De nombreux représentants des universités italiennes et étrangères ont assisté aujourd'hui à l'inauguration du monument élevé en l'honneur de M. Galvani.

Etats-Unis d'Amérique

New-York, 9 novembre.

Des avis des îles Samoa, en date du 21 septembre, annoncent qu'un combat naval a eu lieu entre les forces du nouveau roi Malietoa et celles de l'ancien gouvernement. La victoire est restée à Malietoa. Le commerce de ces îles a été complètement ruiné par suite des guerres intestines.

Malietoa a conclu avec sir Gordon, gouverneur anglais des îles de Fidji, un traité dont la clause principale est l'établissement d'un dépôt de charbon et d'une station navale anglaise sur un point quelconque des îles autre que celui choisi par les Etats-Unis.

Une convention a été également conclue entre sir Gordon, le capitaine Chandler, commandant du navire de guerre américain le *Lackwanna* et le consul allemand Weber pour le maintien de l'ordre à Apia, principal port des îles qui sera régi par une administration municipale composée de consuls étrangers et résidents à Apia dont les gouvernements ont des traités avec les îles Samoa.

Les parties contractantes ont reconnu Malietoa comme souverain et ont conséquemment repris avec son gouvernement leurs relations officielles.

L'Angleterre et la Turquie

Constantinople, 10 novembre.

Les gouverneurs de Monastir, de Kossova et de Sentari ont été envoyés à Cusinje pour préparer la remise au Monténégro de cette dernière ville ainsi que de Plava.

Un conseil des ministres présidé aujourd'hui, par le sultan a discuté les réformes à appliquer en Asie.

Le colonel Baker était présent.

M. Layard continue à recevoir de nombreuses plaintes sur la mauvaise administration des fonctionnaires supérieurs de l'Asie-Mineure.

Dervish pacha est nommé commandant des troupes destinées à la garde du palais du Sultan.

DERNIERE HEURE

Une décision du Czar

Saint-Pétersbourg, 18 novembre.

Le Czar a décidé que deux régiments russes porteront désormais le nom de l'Empereur d'Allemagne et celui de l'Empereur d'Autriche.

L'expédition Russe

L'expédition russe dans l'Asie Centrale a reçu l'ordre de se porter en avant.

—

L'Emir de Caboul prisonnier des Anglais

Londres, 10 novembre.

Un télégramme, adressé au *Times*, assure que l'Emir sera retenu prisonnier comme complice des événements de Caboul.

—

La Montre du prince Impérial.

Un avis de Capetown annonce que le colonel Wolseley fait activement rechercher, chez les Zoulous, la montre que le prince impérial portait le jour de sa mort.

—

Guerre Chilo-Péruvienne.

Iquique, 9 novembre.

Les chiliens ont pris le port péruvien de Pisagna, entre Iquique et Arica, après une vigoureuse résistance.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

8 Novembre. — 6 heures soir

Huile colza en t. d.	80 25	Esprits.	69 69 50
id. en tonnes	82 25	Farines 8 m.	71 50 .. .
id. épurée	90 2	Supérieure	69 75 ..
Huile de lin en f. d.	73 50	Suif	90 .. .
id. en tonnes	75 50	Cafés Java	230
Suc. 7/9 disp.	74 .	Ceylan	245
id. 10/13 d.	66	Haïti	210
id. blanc 3 c.	9 50	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	1'9 ..	Cacaos Para	180
id. belle sorte	160 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 25	Haïti	110
Mélasse de fab.	15 50 .	Trinité	165
id. raffinerie	16 50 ..	Caraque	200 à 400

PARIS, 10 novembre. — *Dépêche de 2 heures*

Huile de colza.		Décembre	78 »»
Courant	81 »»	4 premiers	78 50
Décembre	81 50	Raffinés	159 »» à 160 »»
4 premiers	83 25	Farines 8 marque	
4 de mai	»» »»	Courant	71 75
Huile de lin.		Décembre	71 75
Courant	74 »«	4 premiers	72 50
Décembre	74 25	4 de mar	73 »»
4 premiers	75 »»	B.és	
4 de mai	»» »»	Courant	32 75
Spiritueux		Décembre	33 »»
Courant	69 25	4 premiers	33 50
Décembre	69 25	4 de mars	33 75
4 premiers	69 »»	Seigles	
4 de mai	69 25	Courant	23 75
Sucres roux		Décembre	24 »»
10/13	68 »»	4 premiers	24 75
7/9	74 »»	4 de mars	25 »»
Sucres blancs		Marq. Darblay	72 »»
Courant	78 »»	Temps beau.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 10 novembre
Crespin-I. Anzin	45	... ...
Marly. . . .	120	... ...
Annœullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1010 ..	... ...

AIRE. — Marché aux céréales du 6 nov.

	1er prix	2e prix	3e prix
Blé froment	27 50	25 35	21 »»
Seigle	16 50	15 07	15 »»
Escourgeon	15 75	14 90	14 »»
Avoine	9 50	»8 33	»6 »»
Fèves	19 »»	19 16	17 50
Colza	»» »»	»» »»	»» »»
Graine de lin	25 50	24 »»	23 »»
Œillette	42 50	41 55	41 »»
Cameline	19 »»	18 06	17 50
Moutardelle	38 »»	34 80	31 »»
Pois	36 »»	33 64	28 »»
Pommes de terre	»» »»	» »»	»» »»
Beurre, le kil.	»» »»	» »»	»» »»
Œufs, les 26	»» »»	» »»	»» »»

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours

du vendredi 31 octobre avec ceux du samedi 8 novembre

VALEURS	Cours du samedi 8 nov.	Cours du vend. 31 oct.	Hausse	Baisse
A terme				
3 %	81.56	82.45	0 90	
3 % amortis.	83.35	84.80	0 65	
5 %	115.55	116.35	0 05	
B. de Paris	845	815.	24 75	
B. d'Escomp.	777.50	907.50		
B. Hypoth.	646.25	640.	3 75	
C. d'Escomp.	845.	845.		
Crédit foncier	1017 50	980.	53	
» mobil.	578.75	642.50		82 50
Soc. génér.	520.50	515.	5	
C. Lyonnais	827.50	810.	16 25	
Dép. et Com.				
courants	695.	705.		10
S. financiè.	552.50	550.	2 50	
F.-Egypt.	665.	655.		10
Union génér.	745.	725.	20	
Gaz	1297.50	1287.50	10	
Suez	697.50	690.	7 50	
Transatlant.	605.	585.	25	
Italien 5 %	79.20	78.40	1 20	
Mob. espag.	610.	525.		
Ch. Lomb.	173.75	173.75		
» Autric.	531.25	570.	11 25	
Nord d'Esp.	245.	237.50	7 50	
Saragosse	342.50	315.		2 50
Au comptant				
3 %	82.10	82.25		0 15
3 % amortis.	83.90	83.80	0 10	
5 %	117.70	117.25	0 45	
4 1/2	111.75	112.		0 25
B. de France	3400.	3370.	30	
Ville 1869	404.	405.		1
» 1871	400.	401.		1
Actions: Est	735.	735.		
Lyon	1160.	1165.		5
Midi	867.50	860.	7 50	
Nord	1455.	1464.50		7 50
Orléans	1145.	1155.		10
Ouest	755.	765.		10
Obl. 3 % Est.	382.	382.		
Lyon-Medit.	380.	375.	5	
Midi	379.	379.		
Orléans	381.	383.75		3
En Banque				
3 % Esp. in.	14 1/4	14 1/8	1/8	
extér.	15 1/8	15	1/8	
5 % Turc	11 57 1/2	11 65		0 07 1/2
B. Otto.	517 50	520		2 50
Egyp. 6 0/0	245	244 37	0 62	
de Chemins